

Commune d'ESNEUX

RAPPORT ANNUEL DE DEVELOPPEMENT RURAL 2010

1 – Situation générale de l'opération

Il n'existe à ce jour aucune convention.

- En date du 6 janvier 2010, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été présenté à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT)
- Le Gouvernement wallon a approuvé, le 8 juillet 2010, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune d'Esneux.
- Plusieurs réunions ont été organisées en vue de la préparation de la réunion de coordination qui se tiendra le 12 avril 2011 et devrait conduire à la finalisation du projet de convention-exécution.

Etapes réalisées en 2010 en lots 0, notamment :

- Valorisation patrimoniale du grand site de la Boucle de l'Ourthe – Projet PICVerts (finalisé en avril 2011)
- Taille douce des arbres
- Nettoyage des berges de l'Ourthe (action « Communes et rivières propres »)
- Application de la taxe sur les logements abandonnés
- Création d'un Office du Tourisme
- Fédération des acteurs locaux en matière de tourisme
- Création d'un groupement d'Achat Commun (GAC)
- Fête des Voisins
- Coordination des comités de quartier
- Organisation de stages pour enfants et jeunes
- Installation d'un espace numérique au sein de l'Espace jeunes
- Création d'un conseil communal des jeunes

2 – Avancement physique et financier

Il n'existe à ce jour aucune convention.

- En date du 25 novembre 2009, le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité une première demande de convention en développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon reprenant la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village en vue de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale ».
- En date du 8 juillet 2010, le Programme Communal de Développement Rural de la Commune d'Esneux a été approuvé par le Gouvernement wallon pour une période de 5 ans.
- En date du 1^{er} décembre 2010, Madame Laura IKER (Bourgmestre – Présidente de la CLDR) a rencontré Madame Françoise RAHIER en vue de préparer la réunion de coordination visant à la conclusion d'une convention-exécution pour la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale ».

3 – Rapport fondé sur la comptabilité visée à l'article 21 du décret.

La commune n'a bénéficié à ce jour d'aucune subvention.

4 – Bilan de la Commission Locale de Développement Rural.

• ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de la composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2007	2007	15 septembre 2010	/
Date des réunions durant l'année écoulée :	23 mars 2010	Nombre de présents	15
	30 juin 2010		10
	17 novembre 2010		20
	22 décembre 2010		14

Réflexion sur l'opération de développement rural	
	Riche d'une mise en perspective globale des projets, l'opération de développement rural, malgré une certaine lenteur du processus, autorise une réflexion commune à la population et aux autorités publiques.
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	Fiche 1.1
Intitulé du projet	« FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	Avril 2011 : réunion de coordination en vue de la passation de la convention-exécution.

- **Réunions de la CLDR**

23 mars 2010 : réflexion sur des actions à mettre en œuvre et synthèse didactique du PCDR

Après un compte-rendu de la rencontre avec la CRAT, les membres décident de former des groupes de travail pour les fiches-projets suivantes :

- Fiche 1.1 : « FONTIN : Aménagement du village en vue de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale » ;
- Fiche 1.4 : « TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode » ;
- Fiche 1.6 : « BOIS DES CHEVREUILS : Aménagement de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité ».

30 juin 2010 : Compte-rendu du groupe de travail de Fontin

Le groupe de travail de la fiche 1.1 fait rapport à l'assemblée du projet de voirie de désenclavement lié à la fiche 1.1 « Fontin ».

17 novembre 2010 : Etat d'avancement des fiches du lot 1 et réflexion sur une première méthode d'évaluation du PCDR

Après avoir été informés de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon ce 8 juillet 2010 et pris connaissance des modifications dans la composition de la CLDR, les membres entament une première réflexion sur une méthode d'évaluation du PCDR.

Une méthode de travail structurée et la désignation d'un référent communal par fiche est également décidée.

22 décembre 2010 : Rapport du groupe de travail « Liaison Grandfosse – So Hamay » et échéancier pour la convention-exécution de la fiche 1.1

L'assemblée prend connaissance du rapport de travail « Liaison Grandfosse – So Hamay » et est informée de l'échéancier en vue de la conclusion d'une convention-exécution suite à la rencontre du 1^{er} décembre avec Madame Rahier.

5 – Programmation des projets à réaliser dans les trois ans

Le Gouvernement wallon ayant approuvé le PCDR de la commune d'Esneux le 8 juillet 2010, trois objectifs principaux seront désormais poursuivis :

- La CLDR activera la phase de réalisation concrète des fiches-projets avec, comme étape première, la conclusion de conventions-exécution ;
- Les groupes de travail constitués continueront à rendre compte à la CLDR des travaux sur les projets dans leurs domaines respectifs ;
- La CLDR envisagera une méthode d'évaluation du programme.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% (TVAC)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	Fiche 1.1	FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale	Requalification du village : 1 200 000€ Aménagement de l'accessibilité de la cité du Hamay : 1 123 981€ Total : 2 323 981€	Commune Développement rural Crédit d'impulsion Plan triennal	Dans les 3 ans
Lot 1	Fiche 1.2	ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 1)	<i>Av. de la Station</i> Hypothèse 1 : 981 635,05€ Hypothèse 2 : 373 629,66 € <i>Giratoire,</i> <i>Av. Montéfiore et alentours :</i> 910 389,48 €	SPW DGO Routes et Bâtiments, Commune Développement rural, Voies hydrauliques, Infrabel, Infrasport, etc.	Dans les 3 ans

Lot 1	Fiche 1.3	ESNEUX (Entité) : Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissance et de sensibilisation à la construction durable	A déterminer	A déterminer en fonction de l'évolution du dossier	Dans les 3 ans
Lot 1	Fiche 1.4	TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode	666 540 € + 849 839 € Total : 1 516 379 €	Développement rural, Commune, CGT, Fonds européens pour l'apiculture, Monuments et sites, Espaces verts, etc.	Dans les 3 ans
Lot 1	Fiche 1.5	ESNEUX (Entité) : Aménagement d'un bâtiment d'accueil pour l'Office du Tourisme	173 381€	CGT Commune Développement rural	Dans les 3 ans
Lot 1	Fiche 1.6	BOIS DES CHEVREUILS : Aménagements de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité	381 761 €	Développement rural Commune	Dans les 3 ans
Lot 1	Fiche 1.7	CORTIL (Le Pireux) : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues	456 823 €	Développement rural CGT Commune	Dans les 3 ans